



Trois ans après le début de la crise sanitaire, les espèces résistent face aux autres moyens de paiement en France

La Banque centrale européenne a publié sa dernière enquête relative aux habitudes de paiement des ménages en zone euro, réalisée sur la période octobre 2021-juin 2022. Il s'agit de la première enquête sur la période post-Covid.

Si les espèces sont confrontées à une offre toujours plus large de moyens de paiement dématérialisés, elles restent l'instrument le plus utilisé en France (et dans l'Eurosystème) pour régler les achats aux points de vente.

Par ailleurs, les ménages sont nombreux à valoriser la possibilité de payer en espèces. Enfin, les niveaux d'acceptabilité et d'accessibilité sont considérés comme très satisfaisants.

Sophie ALLAIN DES BEAUVAIS, Louis-Alexandre BAYOL, Emmanuelle LAPLACE,
Raul NOVELLE ARAUJO, Isabelle VALDÉS-CURIEN
Direction des Études et de la Surveillance des paiements

Codes JEL
E4, E41

92%

des consommateurs trouvent facile ou très facile l'accès à un point de retrait des billets de banque

57%

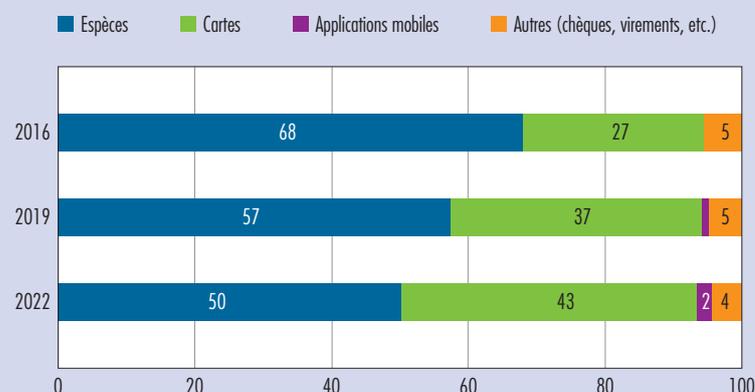
des consommateurs considèrent qu'il est important d'avoir la possibilité de payer en espèces

20%

des paiements non récurrents sont désormais réalisés en ligne

Répartition des moyens de paiement en volume aux points de vente, en France

(en %)



Note : SPACE est le nom donné à l'enquête sur les comportements de paiement des ménages en zone euro.

Source : Banque centrale européenne, enquête SPACE 2022 (*Study on the payment attitudes of consumers in the euro area*); calculs Banque de France.



1 L'usage des espèces poursuit son érosion en France, mais dans une moindre mesure que dans le reste de la zone euro

Après deux premiers exercices réalisés en 2016 et 2019¹, la Banque centrale européenne (BCE) a renouvelé de fin 2021 à mi-2022 son enquête sur les comportements de paiement des ménages en zone euro, nommée à cette occasion SPACE II². La part des espèces y apparaît toujours en déclin, perdant sept points de pourcentage (pp) en volume³ aux points de vente en trois ans en France, soit une évolution similaire à celle observée entre les deux premières enquêtes (-9 pp).

Bien que significative, cette baisse apparaît toutefois plus modérée que dans le reste de la zone euro (-14 pp, cf. détail par pays dans la carte b).

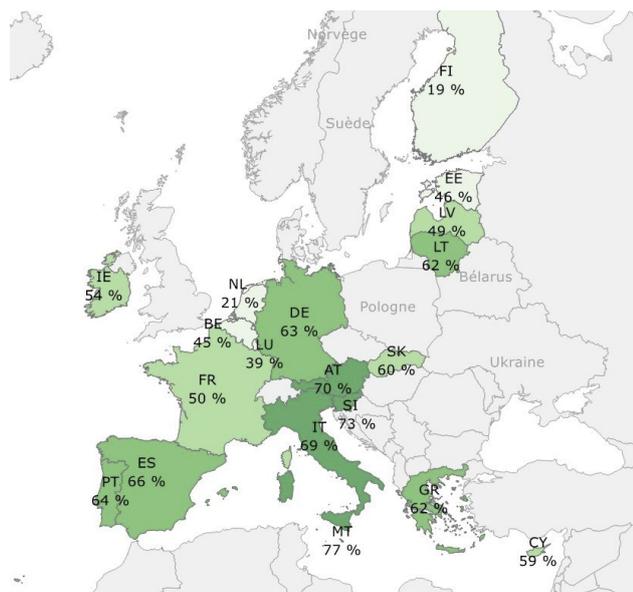
Il s'agit désormais d'une tendance longue. Toutefois, de nouvelles habitudes de consommation ont pu s'installer depuis la crise sanitaire, contribuant également à cette érosion continue de l'usage transactionnel des espèces aux points de vente. En particulier :

- La concurrence des moyens de paiement scripturaux⁴ (cf. encadré 1 *infra*) – qui nécessitent moins de manipulation ou de contact physique – persiste. La carte de

Part des espèces dans les moyens de paiement, en volume, en zone euro en 2022 et évolution depuis 2019

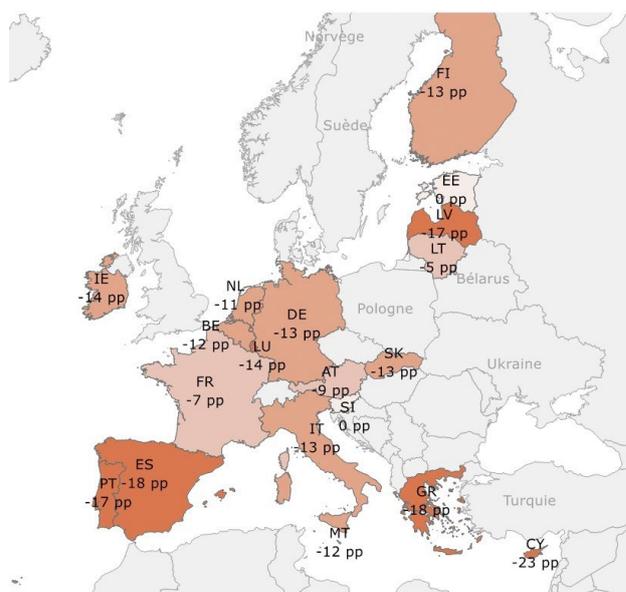
a) Situation en 2022

(en %)



b) Évolution de 2019 à 2022

(en point de pourcentage – pp)



AT Autriche	ES Espagne	IT Italie	NL Pays-Bas
BE Belgique	FI Finlande	LT Lituanie	PT Portugal
CY Chypre	FR France	LU Luxembourg	SI Slovénie
DE Allemagne	GR Grèce	LV Lettonie	SK Slovaquie
EE Estonie	IE Irlande	MT Malte	

Note : SPACE (*Study on the payment attitudes of consumers in the euro area*) est le nom donné à l'enquête sur les comportements de paiement des ménages en zone euro.

Sources : Banque centrale européenne, enquêtes SPACE I (2019) et II (2022) ; Banque de France.

1 Il s'agit, respectivement, des enquêtes SUCH (*Study on the use of cash by households in the euro area*) et SPACE (*Study on the payment attitudes of consumers in the euro area*).

2 Les résultats d'une enquête comparable mais sur un autre territoire, celui de l'île de La Réunion (« *Les Réunionnais continuent de privilégier les espèces pour leurs achats du quotidien* », Institut d'émission des départements d'outre-mer [IEDOM], n° 740, avril 2023) sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.iedom.fr/la-reunion/publications/etudes-thematiques>

3 Comme mentionné dans cette enquête menée par la BCE, les données en valeur doivent être interprétées avec précaution. Elles ne sont donc pas reprises dans ce Bulletin.

4 Par opposition à la monnaie fiduciaire (constituée des billets et des pièces).



paiement continue ainsi son ascension et enregistre + 8 pp entre 2019 et 2022 en France (9 pp en zone euro), portée notamment par le paiement sans contact qui représente désormais plus d'un paiement par carte sur deux aux points de vente (51 % en France et 62 % en moyenne en zone euro, contre respectivement 38 % et 41 % en 2019) ;

- Les confinements et restrictions de déplacement ont pu favoriser l'essor du commerce en ligne (+ 8 pp en France et + 11 pp en zone euro depuis 2019), une partie des achats habituellement réalisés en magasin ayant sans doute

été reportée sur ce canal de distribution pour cause de fermeture ou non-accessibilité des points de vente physiques. Ainsi, en 2022, 20% (12% en 2019) des paiements non récurrents⁵ sont désormais réalisés en ligne en France (17% en zone euro), principalement et de plus en plus pour des achats de première nécessité (alimentation et approvisionnement quotidien, cf. graphique 1), traditionnellement apanage des espèces.

In fine, les espèces restent toutefois, en 2022, le moyen de paiement le plus utilisé (cf. graphique 2) en volume aux points de vente en France (50%) et en zone euro (59%).

G1 Décomposition des paiements réalisés en ligne, en volume, par type d'achat, en France

(en %)

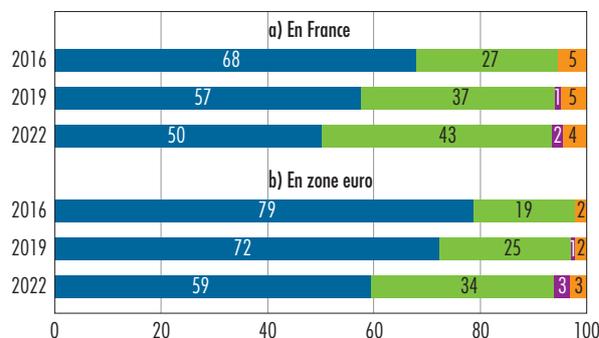


Note : SPACE est le nom donné à l'enquête sur les comportements de paiement des ménages en zone euro.

Source : Banque centrale européenne, enquête SPACE 2019 et 2022 (*Study on the payment attitudes of consumers in the euro area*) ; calculs Banque de France.

G2 Répartition des moyens de paiement en volume aux points de vente, en France et en zone euro

(en %)



Note : SUCH et SPACE sont les noms donnés aux enquêtes menées en zone euro portant, respectivement, sur l'utilisation des espèces par les ménages et les comportements de paiement des ménages. Source : Banque centrale européenne, enquêtes SUCH 2016 (*Study on the use of cash by households in the euro area*) et SPACE 2019 et 2022 (*Study on the payment attitudes of consumers in the euro area*) ; calculs Banque de France.

⁵ Par opposition aux paiements effectués sur une base régulière, comme le règlement d'un loyer ou de factures d'électricité.



ENCADRÉ 1

L'évolution de l'usage des moyens de paiement scripturaux en France

La Banque de France établit chaque année une cartographie des moyens de paiement scripturaux¹, dans le cadre de l'Observatoire de la sécurité des moyens de paiement (OSMP)².

Cet exercice a révélé la confirmation de nouvelles habitudes de paiement, davantage orientées vers les pratiques numériques, qui se sont installées durablement depuis la pandémie de la Covid-19. Ainsi, la carte bancaire a conforté en 2021 son statut de principal moyen de paiement scriptural, avec près de 61 % du nombre total d'opérations de paiement hors espèces. De plus, les usages les plus innovants présentent les taux de croissance les plus soutenus. Ainsi, le paiement sans contact est devenu avec la pandémie le moyen de paiement scriptural favori des Français en magasin, représentant désormais plus de la moitié des transactions par carte en proximité (57%). Le paiement sans contact par mobile, même s'il reste encore limité à 3% des opérations en magasin, a également vu ses flux tripler en 2021, laissant présager une forte hausse de cet usage dans les années à venir. Enfin, le paiement par Internet a continué sa progression dynamique (+ 21 % en 2021), toujours porté par la croissance du commerce électronique et des nouveaux modes de consommation.

À côté de la carte bancaire, le virement instantané s'installe également dans le paysage des moyens de paiement scripturaux. Son utilisation a plus que doublé en 2022, constituant dorénavant presque 6% du total des virements. Certes encore en retrait par rapport à d'autres pays européens (environ 13% des virements), son usage en France est résolument appelé à croître dans les prochaines années, en lien avec les stratégies nationale et européenne sur les moyens de paiement, et le développement du virement instantané comme moyen de paiement en point de contact et en ligne.

En parallèle, malgré la reprise économique, les moyens de paiement traditionnels restent en repli. Le chèque poursuit sa décrue, qui est certes moins forte qu'avant la pandémie, avec un recul de 6% du nombre de transactions et de 4% des montants échangés.

Ainsi, le développement continu de nouveaux moyens de paiement et de nouveaux usages innovants mais aussi la numérisation engagée des flux économiques contribuent à l'installation durable des instruments dématérialisés dans le paysage des paiements. Ces modes de règlement devraient continuer de se développer dans les années à venir avec l'essor du paiement par téléphone mobile et des solutions fondées sur le virement instantané en magasin et en ligne.

1 Cf. <https://www.banque-france.fr/stabilite-financiere/securite-des-moyens-de-paiement-scripturaux/>

2 Cf. annexe 6 statistiques du *Rapport annuel de l'OSMP 2021* (*Dossier statistique 2021 – Annexe 6 du rapport annuel | Banque de France*) qui indique les nombres et montants des paiements par carte, prélèvement, virement, chèque, effet de commerce et monnaie électronique. Pour plus de détails, se reporter également au *Rapport annuel de l'OSMP 2021*.



2 En France, les espèces restent appréciées

Un léger regain de popularité pour ce moyen de paiement en 2022

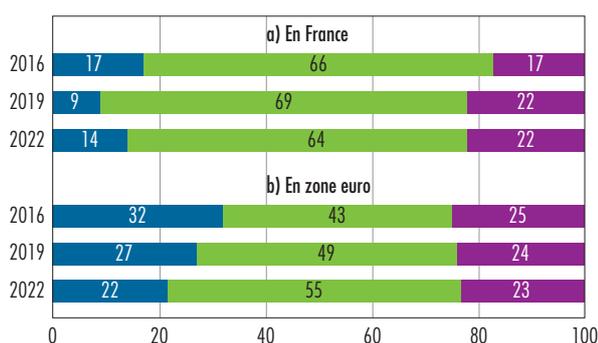
Plus d'un consommateur sur deux indique préférer la carte ou tout autre moyen de paiement autre que les espèces pour régler ses achats en magasin (respectivement 64% en France et 55% en zone euro). On note toutefois un regain de popularité des espèces en France d'après l'enquête (+ 5 pp en matière de « préférence » entre 2019 et 2022) qui, s'il n'est pas isolé, contraste avec l'évolution moyenne observée dans le reste de la zone euro (- 5 pp sur la même période). Néanmoins, ce niveau de préférence (14%) demeure bas et en deçà de la moyenne de la zone euro (22%).

La majorité des consommateurs considère par ailleurs qu'il est important (ou très important) d'avoir la possibilité de payer en espèces (57% en France et 60%

G3 Évolution des préférences de paiement aux points de vente, en France et en zone euro

(en %)

- Espèces
- Cartes (ou autres moyens de paiement scripturaux)
- Pas de préférence claire

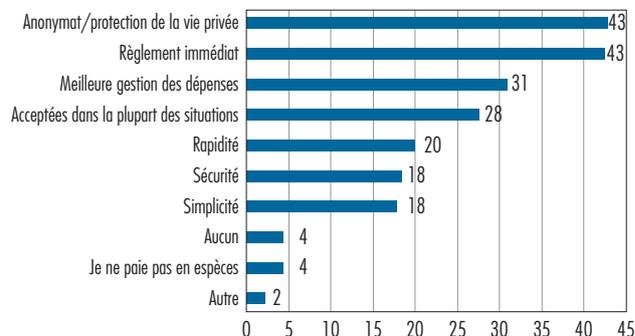


Note : SUCH et SPACE sont les noms donnés aux enquêtes menées en zone euro portant, respectivement, sur l'utilisation des espèces par les ménages et les comportements de paiement des ménages.

Source : Banque centrale européenne, enquêtes SUCH 2016 (*Study on the use of cash by households in the euro area*) et SPACE 2019 et 2022 (*Study on the payment attitudes of consumers in the euro area*) ; calculs Banque de France.

G4 Principaux critères d'appréciation des espèces en France en 2022

(en %)



Note : SPACE est le nom donné à l'enquête sur les comportements de paiement des ménages en zone euro.

Source : Banque centrale européenne, enquête SPACE 2022 (*Study on the payment attitudes of consumers in the euro area*) ; calculs Banque de France.

en zone euro). Ils soulignent deux avantages associés à ce mode de paiement : une meilleure gestion des dépenses et la protection de la vie privée.

La carte bancaire bénéficie toutefois de son côté pratique (rapidité et facilité d'utilisation).

Contrairement à ce que la précédente enquête⁶, réalisée en juillet 2020, pouvait laisser penser, la crise sanitaire n'a finalement eu qu'un impact modéré sur les habitudes de paiement en espèces. La majorité des consommateurs (56% en France et 54% en zone euro) estime ne pas avoir changé sa fréquence d'utilisation des espèces aux points de vente depuis 2019. Parmi les sondés déclarant utiliser moins les espèces qu'avant, la raison principale évoquée (à 68% en France et 58% en zone euro) est la facilité accrue de recours aux moyens de paiement électroniques depuis la crise. Les habitudes en matière de thésaurisation ne semblent pas non plus avoir changé, avec un montant d'espèces déclaré en portefeuille en début de journée en France (61 euros) dans la moyenne basse de la zone euro (83 euros, avec une fourchette de 46 euros aux Pays-Bas à 121 euros en Autriche). Par ailleurs, seulement 30% des sondés français déclarent détenir une réserve d'espèces chez eux (contre 37% en moyenne dans la zone euro).

⁶ Cf. résultats de l'enquête flash de juillet 2020 (IMPACT – *Impact of the pandemic on cash trends*) réalisée par la BCE, dans le prolongement de SPACE, pour analyser « à chaud » la portée de la pandémie sur les changements des habitudes de paiements en zone euro.



Une préférence pour les espèces inférieure à la part effective des paiements en espèces

On observe en moyenne 37 pp d'écart entre la préférence déclarée aux espèces (22% en 2022 dans la zone euro) et la part des paiements réellement effectués en espèces aux points de vente (59% en volume). La France se positionne dans cette moyenne, avec un écart de 36 pp. Cet écart peut s'expliquer de plusieurs façons :

- Les biais déclaratifs : les questions du sondage sont posées de manière générale, sans distinction par type ou montant de transaction. Ainsi, lorsque les consommateurs expriment leurs préférences en matière de moyen de paiement, il est possible qu'ils prennent pour référence les principaux achats effectués, d'un certain montant, et ne retiennent donc pas le fait qu'ils paient de nombreux petits achats en espèces ;

- Le niveau d'acceptabilité des autres moyens de paiement par les commerçants : si les espèces sont largement acceptées partout en zone euro (cf. section 3 « La facilité d'accès et la large acceptation des espèces contribuent à leur pérennité ») il peut encore exister des barrières aux paiements scripturaux, notamment dans certains pays, contraignant les consommateurs à payer en espèces alors qu'ils auraient préféré un autre moyen de paiement.

Comme les années précédentes, la corrélation entre préférence et usage des espèces aux points de vente est positive (cf. graphique 5) : plus la préférence aux espèces est importante, plus la part des paiements en espèces en magasin est élevée. La France se situe, à cet égard, dans la moyenne basse, avec une préférence aux espèces plutôt faible et un usage transactionnel des espèces modéré au regard des autres pays de la zone euro.

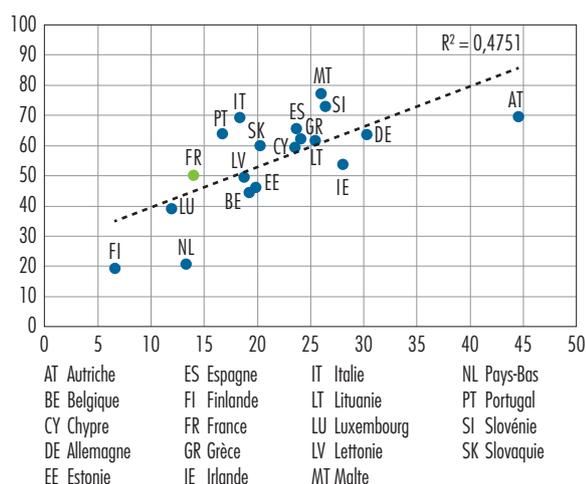
Le type d'achat et son montant, facteurs essentiels du choix des espèces

Comme observé sur les précédentes études, les caractéristiques sociodémographiques influencent peu l'utilisation des espèces (cf. tableau *infra*), à l'exception peut-être de l'âge. En effet, la probabilité qu'une personne de 55 ans utilise principalement les espèces est significativement plus forte que pour une personne de moins de 25 ans. Par ailleurs, la « fragilité budgétaire » joue sur les habitudes de paiement en espèces : les personnes en situation de « fragilité budgétaire » ont tendance à recourir plus souvent aux espèces (cf. encadré 2 *infra*).

En revanche, le type d'achat et son montant jouent plus significativement dans l'utilisation des espèces. Ainsi, la propension à régler ses achats en espèces est plus forte pour les achats du quotidien, auprès des vendeurs de rue ou sur un marché, dans les cafés et restaurants que ceux effectués en supermarché. Elle est très importante quand ces transactions s'effectuent entre particuliers. À l'inverse, les achats de biens durables, en station essence, les réservations d'hôtels et les services hors du domicile sont moins souvent réalisés en espèces. Par ailleurs, plus le montant de la transaction est bas, plus cette transaction est réglée en espèces.

G5 Corrélation entre la préférence déclarée pour le paiement en espèces et le comportement réel de paiement en espèces par les ménages de la zone euro, en 2022

(axe des abscisses : part des ménages interrogés préférant les espèces, axe des ordonnées : part des paiements en espèces en volume aux points de vente ; en %)



Note : SPACE est le nom donné à l'enquête sur les comportements de paiement des ménages en zone euro.

Source : Banque centrale européenne, enquête SPACE 2022 (*Study on the payment attitudes of consumers in the euro area*) ; calculs Banque de France.



Effets attendus des caractéristiques sociodémographiques et de transaction sur l'usage des espèces

Variable	Effets attendus	Résultats
Variables sociodémographiques		
Genre	Les hommes sont plus susceptibles d'utiliser en majorité des espèces que les femmes.	Effet non significatif sur les paiements en espèces. Effet significatif sur la carte (la probabilité d'utiliser en majorité la carte est plus forte chez les femmes).
Âge	La probabilité d'utiliser en majorité des espèces croît avec l'âge.	Effet significatif : la probabilité d'utiliser en majorité des espèces augmente avec l'âge.
Revenu	La probabilité d'utiliser en majorité des espèces est moindre lorsque le revenu augmente.	Effet peu significatif (non linéaire avec le revenu).
Catégorie socio-professionnelle	Les professionnels pouvant recevoir leur revenu en espèces utilisent plus les espèces.	Effet non significatif.
Variables de transaction		
Valeur du paiement	Moindre propension à utiliser les espèces pour les plus gros achats.	Effet significatif : la probabilité d'utiliser en majorité les espèces diminue avec le montant.
Type de commerce	La probabilité d'utiliser en majorité des espèces est plus importante dans les commerces de proximité.	Effet non significatif.
Contrainte de paiement ^{a)}	La probabilité d'utiliser en majorité des espèces diminue sous l'effet d'une contrainte de paiement.	Effet significatif : une augmentation de 1 pp de la part des achats contraints diminue de 5% la probabilité d'utiliser des espèces.

a) La contrainte de paiement signifie une impossibilité matérielle de réaliser son paiement en espèces.

Note : Les effets attendus sont issus des études réalisées par : Schuh et Stavins, 2011 ; Bounie et François, 2006 ; Stavins, 2016 ; et Bounie *et al.*, 2008.

Sources : Banque de France (« résultats ») ; études mentionnées en note (« effets attendus »).

ENCADRÉ 2

Focus sur le rapport plus privilégié aux espèces des publics fragiles en France

La Banque de France a mené en 2021-2022 une enquête sur les habitudes de paiement et la qualité de l'accès aux espèces des publics « budgétairement fragiles ». Dans le cadre de cet exercice, c'est un peu plus d'un millier de répondants, ayant des difficultés à rembourser leurs emprunts, à payer leurs factures et à couvrir leurs dépenses courantes qui ont été interrogés entre décembre 2021 et février 2022.

Lorsque cela était possible, les résultats de cette enquête ont été comparés à ceux d'autres enquêtes similaires, ciblant la population française globale (résultats français des enquêtes menées par la Banque centrale européenne en zone euro portant sur l'utilisation des espèces par les ménages, SUCH – *Study on the use of cash by households in the euro area*, et sur les comportements de paiement des ménages, SPACE – *Study on the payment attitudes of consumers in the euro area*).

Il en ressort que :

1 En matière d'habitudes de paiement :

- La « fragilité budgétaire » joue sur les habitudes de paiement en espèces : la probabilité que les personnes en situation de « fragilité budgétaire » utilisent des espèces augmente de 18 % par rapport aux personnes qui ne sont pas dans cette situation ;
- Comme le reste des Français, les personnes budgétairement fragiles déclarent une préférence nette pour la carte, malgré un usage majoritaire des espèces en magasin. Il apparaît que 36 % des sondés envisagent un autre moyen de paiement que les espèces dès 10 euros d'achat et 12 % d'entre eux ne règlent même jamais leurs dépenses en espèces ;

.../...



- Les principaux motifs d'utilisation des espèces sont partagés par les différents publics fragiles à savoir la facilité ou l'habitude, la meilleure gestion du budget qui serait offerte par ce moyen de paiement et, dans une moindre mesure, l'absence d'autre moyen de paiement disponible, ce qui contraint à régler en espèces. Par ailleurs, les innovations technologiques (paiements mobiles, etc.) ne devraient pas significativement modifier les habitudes de paiement de ces publics à court ou moyen terme ;
- Comme dans les enquêtes BCE, les caractéristiques sociodémographiques des sondés constituent des déterminants peu significatifs de l'usage des espèces, avec deux nuances toutefois : i) le niveau d'éducation (les personnes diplômées ont, en moyenne, une propension à utiliser les espèces entre 3% et 5% inférieure à celle des non-diplômés) et ii) le niveau de revenu (les personnes avec un salaire de moins de 1 000 euros tendent à avoir plus recours aux espèces que celles gagnant davantage).

2 En matière d'accès aux espèces :

- Le distributeur automatique de billets (DAB) reste, pour toutes les catégories de population, le mode privilégié de retrait d'espèces (pour environ les trois quarts des enquêtés, cf. section 3 « La facilité d'accès et la large acceptation des espèces contribuent à leur pérennité »). Les personnes budgétairement fragiles retirent généralement moins de 50 euros par retrait et réalisent en moyenne deux retraits maximum par mois ;
- Pourtant, l'accès à ce réseau de distribution (DAB) pour les populations fragiles apparaît comme moins aisé que pour le reste des Français (16% des sondés jugent qu'il est « plutôt difficile » ou « très difficile » de trouver un DAB lorsqu'ils en ont besoin, contre 8% pour l'ensemble des Français dans SPACE) ;
- Enfin, les personnes budgétairement fragiles considèrent comme relativement élevés les frais bancaires associés à un retrait d'espèces.

3 La facilité d'accès et la large acceptation des espèces contribuent à leur pérennité

Le distributeur automatique de billets (DAB) reste la principale source d'approvisionnement en espèces des particuliers (à 78% en France et 74% en zone euro)⁷. Les consommateurs sont toujours (c'est-à-dire aucune variation depuis 2019) dans l'ensemble satisfaits du maillage de distribution d'espèces sur leur territoire. En effet, en France, 92% d'entre eux (89% en zone euro) estiment l'accès à un DAB ou un guichet bancaire facile ou très facile. En outre, 76% des sondés français déclarent ne (presque) jamais payer de frais pour un retrait d'espèces (contre 65% en moyenne en zone euro). De leur côté, les commerçants privilégient le guichet de leur

établissement bancaire pour leur approvisionnement en espèces (cf. encadré 3 *infra*).

Si les espèces sont acceptées dans la majorité des points de vente (96% en zone euro), la situation s'est légèrement dégradée depuis la crise sanitaire de -3 pp entre 2019 et 2022 en France et en zone euro. Le repli de l'utilisation des espèces couplé aux préoccupations liées au risque supposé de transmission du virus du fait de la manipulation des billets et pièces a, en effet, pu créer – à la marge – des situations où des commerçants refusaient les espèces ou dissuadaient les consommateurs d'utiliser ce moyen de paiement. En France, où les billets et les pièces ont cours légal, la Banque de France, en concertation avec le ministère des Finances, veille à leur bonne acceptation sur l'ensemble du territoire.

⁷ L'enquête prend en compte notamment les guichets bancaires, les retraits d'espèces chez les commerçants et le recours aux réserves personnelles d'espèces.



ENCADRÉ 3

Résultats de l'enquête BCE sur l'usage et l'accès aux espèces des entreprises

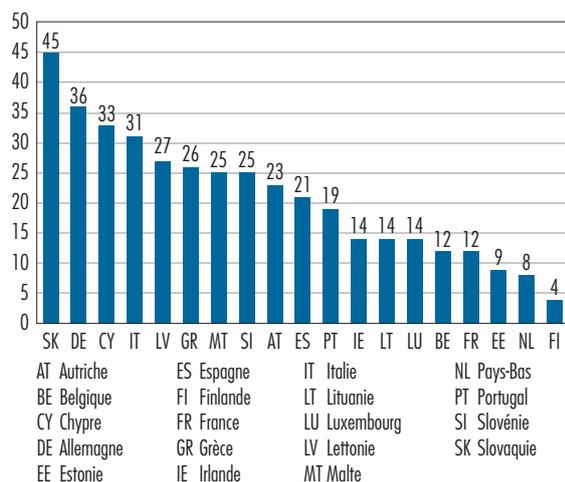
La Banque centrale européenne (BCE) a publié en octobre 2022 les résultats de son enquête relative à l'utilisation des espèces par les entreprises dans les dix-neuf pays de la zone euro¹. Quatre secteurs d'activité, les plus susceptibles de recevoir des paiements en espèces, ont été privilégiés : i) le commerce de détail, ii) l'hébergement, iii) la restauration et iv) les arts, divertissements et loisirs. Au total, les réponses de plus de 7 000 entreprises (dont environ 900 pour la France) employant au moins un salarié sont prises en compte dans cette analyse.

Les comportements, vis-à-vis des espèces, des entreprises de secteurs d'activité précités apparaissent cohérents avec ceux observés auprès des particuliers :

- De manière générale, ces entreprises préfèrent – comme les consommateurs – les paiements par carte (à 53% en moyenne en zone euro, contre 55% pour les ménages dans SPACE II²) en particulier sans contact (20%), puis viennent les espèces (à 24%, contre 22% dans SPACE II). Si les préférences nationales sont variées, la France se caractérise également dans cette étude par un attachement, dans l'ensemble, moindre aux espèces que ses voisins européens, comme c'est le cas pour les particuliers (préférence déclarée aux espèces à 12% pour les commerçants et 14% pour les ménages, cf. graphiques a et b) ;

GA Part des entreprises préférant les espèces, en zone euro, par pays

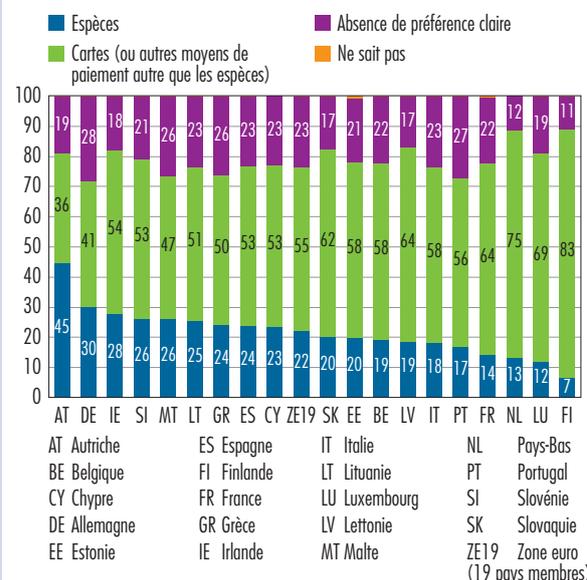
(en %)



Note : SPACE est le nom donné à l'enquête sur les comportements de paiement des ménages en zone euro.
Source : Banque centrale européenne, enquête SPACE 2022 (*Study on the payment attitudes of consumers in the euro area*) ; calculs Banque de France.

GB Moyen de paiement préféré des ménages, en zone euro, par pays

(en %)



Note : SPACE est le nom donné à l'enquête sur les comportements de paiement des ménages en zone euro.
Source : Banque centrale européenne, enquête SPACE 2022 (*Study on the payment attitudes of consumers in the euro area*) ; calculs Banque de France.

¹ Cf. enquête de la BCE, publiée en octobre 2022, sur l'usage des espèces par les entreprises en zone euro : *Use of cash by companies in the euro area* ([europa.eu](https://www.europa.eu))

² SPACE – *Study on the payment attitudes of consumers in the euro area*.



- Pourtant, les espèces sont plus appréciées par les commerçants que les autres moyens de paiement en matière de coût, de fiabilité et de rapidité des transactions. Elles sont par ailleurs largement diffusées et acceptées presque partout (dans 96% des entreprises en zone euro). En particulier, en France, les billets et les pièces en euros ont cours légal : sauf exception, ils ne peuvent donc pas être refusés comme moyen de paiement ;
- Si les ménages ont principalement recours aux services de retrait d'espèces – généralement auprès d'un distributeur de billets – pour pouvoir régler leurs achats ou constituer une épargne de précaution à domicile, les commerçants utilisent plutôt les services de dépôts, notamment auprès d'automates (à 53% en zone euro et 49% en France), pour verser sur leurs comptes les espèces collectées dans le cadre de leur activité. Lorsque nécessaire, l'approvisionnement en espèces des commerçants se fait principalement au guichet de leur banque (à respectivement 64% et 68%) ;
- Les conséquences des innovations technologiques sur les habitudes de paiement ou de gestion des espèces restent encore limitées partout en Europe en 2022. En particulier, les nouveaux canaux de distribution d'espèces chez les commerçants (relais commerçants et assimilés, ouverts aux seuls clients du réseau bancaire partenaire du commerçant) sont encore peu développés et, faute de « familiarité » avec le dispositif, 90% des sondés n'envisagent pas de développer ces services.



ANNEXE MÉTHODOLOGIQUE

Changement de périmètre du POS (*point of sales, point de vente*) / P2P (*peer to peer, entre personnes*)

Le périmètre des achats aux points de vente et entre personnes a évolué entre la première (2019) et la deuxième (2022) enquête SPACE (*Study on the payment attitudes of consumers in the euro area*). Le périmètre

des achats aux points de vente comporte désormais les catégories « services à l'extérieur de la maison » et « services à l'intérieur ou autour de la maison » qui ne rentrent plus dans la catégorie des achats entre personnes.

Périmètre des achats retenus dans SPACE II, aux points de vente et entre personnes

Type de commerce	Périmètre
Supermarché Commerce de tous les jours (par exemple, boulangerie, pharmacie, kiosque) Vendeur de rue ou sur un marché (par exemple, kiosque à journaux, fleuriste) Magasin de biens durables (par exemple, vêtements, jouets, produits électroniques, appareils ménagers, meubles) Station-service Restaurant, bar, café Hôtel ou similaire (par exemple, chambre d'hôtes, appartement de vacances) Lieu de culture, de sport ou de divertissement Distributeur automatique ou billetterie Services à l'extérieur de la maison (par exemple, coiffeur, nettoyage à sec, entretien de la voiture, médecin, taxi, billet de transport s'il n'est pas acheté) Services à l'intérieur ou autour de la maison (par exemple, nettoyage, garde d'enfants, réparation domestique) Bureau d'une autorité publique ou bureau de poste (par exemple, pour obtenir un nouveau passeport/une nouvelle carte d'identité/une nouvelle plaque d'immatriculation) Autre lieu physique Ne sait pas	Paiement au point de vente
Charité (par exemple, dons, personnes dans le besoin) Paiement privé à une autre personne (par exemple, membres de la famille, amis)	Paiement entre personnes

Note : SPACE (*Study on the payment attitudes of consumers in the euro area*) est le nom donné à l'enquête sur les comportements de paiement des ménages en zone euro.

Sources : Banque de France ; Banque centrale européenne – enquête SPACE II (2022).



Résultats des modèles d'analyse des facteurs explicatifs de l'usage des espèces

Deux modèles de régression logistique ont été réalisés afin de déterminer les facteurs potentiellement explicatifs des comportements de paiement des répondants suivants :

- Une utilisation majoritaire (part en volume strictement supérieure à 50%) des espèces (ou respectivement de la carte) dans les transactions ;
- Une utilisation des espèces (ou respectivement de la carte) pour le règlement d'un achat.

Résultats de la régression logistique sur l'indicateur binaire de réalisation de la majorité des paiements en espèces et en carte (0 ou 1)

Caractéristiques des transactions	Achats payés en espèces			Achats payés par carte		
	Coefficient	(Erreur type)	Odds ratio	Coefficient	(Erreur type)	Odds ratio
In ^{a)} (valeur totale des achats)	- 0,58 ***	(0,04)	0,56	0,31 ***	(0,03)	1,36
Part des achats dans les commerces de tous les jours	0,00	(0)	1,00	0,00	(0)	1,00
Part des achats contraints	- 0,05 ***	(0)	0,95	0,07 ***	(0)	1,08
Genre (1 si femme)	- 0,11	(0,09)	0,89	- 0,05	(0,08)	0,96
Revenu (référence : revenu < 500 euros)						
Entre 501 et 750 euros	- 0,40	(0,45)	0,67	0,33	(0,42)	1,39
Entre 751 et 1 000 euros	- 0,76 .	(0,4)	0,47	0,79 *	(0,37)	2,20
Entre 1 001 et 1 500	- 0,38	(0,34)	0,69	0,37	(0,32)	1,44
Entre 1 501 et 2 000	- 0,47	(0,32)	0,63	0,44	(0,31)	1,56
Entre 2 001 et 2 500	- 0,57	(0,33)	0,57	0,61 .	(0,31)	1,84
Entre 2 501 et 3 000	- 0,40 .	(0,32)	0,67	0,61 *	(0,31)	1,84
Entre 3 001 et 4 000	- 0,60	(0,32)	0,55	0,65 *	(0,3)	1,91
Entre 4 001 et 6 000	- 0,53 .	(0,33)	0,59	0,70 *	(0,31)	2,01
Plus de 6 000 euros	- 0,70	(0,36)	0,50	1,15 ***	(0,34)	3,15
Ne sait pas/refus	- 0,69 .	(0,43)	0,50	1,08 **	(0,42)	2,95
Âge (référence : 18-24 ans)						
De 25 à 29 ans	0,52 *	(0,21)	1,68	- 0,07	(0,18)	0,93
De 40 à 54 ans	0,59 **	(0,21)	1,81	- 0,09	(0,18)	0,91
De 55 à 64 ans	0,97 ***	(0,22)	2,64	- 0,16	(0,19)	0,85
65 et plus	1,04 ***	(0,25)	2,83	- 0,10	(0,22)	0,90
Situation professionnelle (référence : indépendants)						
Salariés	0,00	(0,14)	2,21	0,20	(0,13)	1,08
Ouvriers	0,30	(0,22)	1,30	0,06	(0,2)	0,89
Personnes au foyer	- 0,35	(0,25)	4,87	0,24	(0,23)	0,70
Étudiants	0,22	(0,29)	1,25	- 0,04	(0,25)	0,96
Retraités	0,08	(0,19)	1,35	0,04	(0,18)	1,06
Demandeurs d'emploi	0,26	(0,27)	0,70	- 0,12	(0,26)	1,27
Autres	0,79 .	(0,41)	1,08	0,07	(0,38)	1,04
Ne sait pas	1,58 .	(0,95)	1,00	- 0,36	(0,99)	1,22
Constante	5,38 ***	(0,42)		- 8,66 ***	0,51	
Observations		4866			4866	
AIC		3712			4113	
Pseudo R ²		0,62			0,51	

a) Logarithme népérien/naturel.

Note de lecture : Coefficient estimé pour la tranche d'âge 65 ans et plus $\beta_{\text{âge 65 ans et plus}} = 1,04$.

Calcul des ratios des rapports de chance (OR – odds ratio) : $OR_{\text{âge 65 ans et plus}} e^{1,04} = 2,83$.

Les répondants âgés de 65 ans et plus ont une probabilité 2,83 fois plus importante d'utiliser en majorité les espèces que les personnes de moins de 25 ans. Autrement dit, les personnes âgées de 65 ans et plus ont une probabilité de 183% (2,83 – 1 = 1,83) plus importante d'utiliser en majorité les espèces que les personnes de moins de 25 ans.

Notes : Seuil de significativité statistique du coefficient : 0,1% « *** », 1% « ** », 5% « * », 10% « . ».

Le critère d'information d'Akaike (AIC – Akaike information criterion) est une mesure de la qualité d'un modèle statistique.

Le pseudo R² est calculé lorsque la variable à expliquer est nominale ou ordinale, de sorte que le coefficient de détermination R² ne peut pas être calculé comme mesure de la robustesse du modèle. Cependant, le pseudo R² ne représente pas une réduction proportionnelle de l'erreur comme le fait le R² dans la régression linéaire.

Source : Banque centrale européenne, enquête SPACE II (Study on the payment attitudes of consumers in the euro area, 2022); calculs des auteurs.



Résultats de la régression logistique sur l'indicateur binaire de paiements réalisés en espèces ou par carte (0 ou 1)

	Achats payés en espèces			Achats payés par carte		
	Coefficient	(Erreur type)	Odds ratio	Coefficient	(Erreur type)	Odds ratio
Caractéristiques des transactions						
ln ^{a)} (valeur achats)	- 0,57 ***	(0,02)	0,56	0,48 ***	(0,02)	1,61
Type de commerce (référence : supermarché)						
Commerce de tous les jours	0,21 ***	(0,06)	1,24	- 0,25 ***	(0,06)	0,78
Vendeur de rue ou sur un marché	0,52 ***	(0,09)	1,68	- 0,66 ***	(0,10)	0,52
Magasin de biens durables	- 0,36 ***	(0,09)	0,70	0,20	(0,08)	1,22
Station-service	- 0,22 *	(0,09)	0,80	0,25	(0,08)	1,29
Restaurant, bar, café	0,18 **	(0,07)	1,20	- 0,26 ***	(0,07)	0,77
Hôtel ou similaire	- 0,60 *	(0,28)	0,55	- 0,39 .	(0,22)	0,68
Lieu de culture, de sport ou de divertissement	- 0,01	(0,15)	0,99	- 0,21	(0,15)	0,81
Distributeur automatique ou billetterie	0,13	(0,15)	1,14	- 0,33 *	(0,16)	0,72
Services à l'extérieur de la maison	- 0,23 .	(0,12)	0,79	- 0,16	(0,12)	0,85
Services à l'intérieur ou autour de la maison	- 0,10	(0,19)	0,90	- 0,59 **	(0,19)	0,55
Bureau d'une autorité publique ou bureau de poste	- 0,02	(0,24)	0,98	- 0,57 *	(0,24)	0,56
Charité	0,60 *	(0,3)	1,83	- 0,75 *	(0,32)	0,47
Paiement privé à une autre personne	1,12 ***	(0,13)	3,06	- 2,74 ***	(0,23)	0,06
Autre lieu physique	- 1,21 ***	(0,18)	0,30	- 0,08	(0,15)	0,92
Ne sait pas	- 1,77 **	(0,55)	0,17	- 1,32 **	(0,45)	0,27
Constante	1,59 ***	(0,08)		- 1,51 ***	(0,08)	
Observations		10904			10904	
AIC		13505			13549	
Pseudo R ²		0,19			0,15	

a) Logarithme népérien/naturel.

Note de lecture :

Aide à la lecture des statistiques relatives à la valeur d'achat : Une augmentation d'un point de pourcentage de la valeur d'un achat baisse de 44% la probabilité pour un répondant de régler cet achat en espèces.

Aide à la lecture des statistiques relatives à la localisation du paiement : les achats réalisés dans les magasins de biens durables et à la station-service ont respectivement une probabilité de 30% et 20% inférieure d'être réalisés en espèces par rapport aux achats réalisés en supermarché. À l'inverse, les achats réalisés dans les commerces de tous les jours et auprès de vendeurs de rue ou un marché ont respectivement une probabilité de 24% et 68% supérieure d'être réalisés en espèces par rapport aux achats réalisés en supermarché.

Notes : Seuil de significativité statistique du coefficient : 0,1% « *** », 1% « ** », 5% « * », 10% « . ».

Le critère d'information d'Akaike (AIC – Akaike information criterion) est une mesure de la qualité d'un modèle statistique.

Le pseudo R² est calculé lorsque la variable à expliquer est nominale ou ordinale, de sorte que le coefficient de détermination R² ne peut pas être calculé comme mesure de la robustesse du modèle. Cependant, le pseudo R² ne représente pas une réduction proportionnelle de l'erreur comme le fait le R² dans la régression linéaire.

Source : Banque centrale européenne, enquête SPACE 2022 (*Study on the payment attitudes of consumers in the euro area*) ; calculs des auteurs.

Éditeur

Banque de France

Secrétaire de rédaction

Caroline Corcy

Directeur de la publication

Claude Piot

Réalisation

Studio Création

Direction de la Communication

Rédaction en chef

Céline Mistretta-Belna

ISSN 1952-4382

Pour vous abonner aux publications de la Banque de France

<https://publications.banque-france.fr/>

Rubrique « Abonnement »

